École
Marie-Immaculée
3, rue Du Carrefour Nord
Latulipe (Qc) J0Z 2N0
Téléphone 747-2202

École
Du Carrefour

5, RUE DU CARREFOUR NORD
LATULIPE (QC) J0Z 2N0
(819) 747-4521

PLAN DE LUTTE POUR CONTRER LA VIOLENCE ET L'INTIMIDATION

2018-2019

BUT DU DÉPLIANT

En tant qu'établissement scolaire, nous devons assurer l'éducation de vos enfants selon les trois grands axes suivants:

INSTRUIRE QUALIFIER SOCIALISER

Pour ce faire, il est important d'avoir un environnement sain et sécuritaire, favorisant ces apprentissages. L'intention de ce dépliant est de vous informer sur les mesures mises en place pour y parvenir.

GESTION D'UN PROBLÈME

Analyse de situation

Dès que nous sommes informés d'une situation, nous procédons à une cueillette d'informations afin d'avoir tous les éléments pour intervenir.

Interventions

L'approche privilégiée est teintée de l'approche positive. En travail de concertation, l'équipe prend la décision.

L'intention première est de faire cesser la situation, protéger les personnes lésées et éviter à court terme des représailles.

Communication

Les personnes impliquées sont informées dans un court délai.

La fiche de comportement est utilisée pour informer et consigner les événements.

Confidentialité

Nous accordons une grande importance à la confidentialité.

QUELS SONT LES FAITS?

Lors de l'enquête, nous essayons de déterminer si c'est un comportement mineur ou majeur en s'appuyant sur des faits.
La conséquence éducative sera différente selon la nature du manquement. Selon la situation, l'élève peut être en arrêt d'agir le temps de l'enquête.

COMPORTEMENT MINEUR
EN FONCTION DES RÈGLEMENTS D'ÉCOLE

1- Je respecte chaque personne dans mes gestes et paroles

- ☐ A un langage inapproprié
- ☐ Manque de respect
- ☐ Embête délibérément l'autre
- ☐ Refuse de collaborer avec l'adulte

2- Je prends soin du matériel et de l'environnement

- ☐ Fait du vandalisme mineur
- ☐ Vole (ou cache) les choses des autres

3-Je circule calmement, le plus silencieusement possible

- ☐ Bouscule les autres
- ☐ Sort du terrain de l'école (fugue)

4- Je respecte le code vestimentaire

- ☐ S'habille inadéquatement

CONSÉQUENCES ÉDUCATIVES PRIVILÉGIÉES

Enseignement explicite du comportement attendu;
Pratique du comportement attendu;
Geste de réparation (conséquence logique);
Reprise de temps;
Avertissement.

COMPORTEMENT MAJEUR

LA SÉCURITÉ OU LE BIEN-ÊTRE EST COMPROMIS

Respect

- ☐ Impolitesse majeure envers un adulte ou un enfant
- ☐ Sacre contre une personne, propos humiliants, etc.
- ☐ Refus de collaborer majeur
- ☐ Vandalisme majeur

Violence

- ☐ Bataille avec échange de coups
- ☐ Menace avec paroles ou avec un objet
- ☐ Intimidation
- ☐ Violence sexuelle
- ☐ Action pouvant entraîner des blessures (lancer, étrangler, etc.)
- ☐ Vol majeur

Illégal

- ☐ Possession ou doute de consommation de drogue ou alcool
- ☐ Tout geste illégal

Pour la durée de l'enquête et selon la situation, le jeune **ne retournera pas en classe** avant d'avoir reçu les directives de la direction.

Il peut être également en **suspension** à la maison selon la gravité des gestes et du degré de collaboration.

LA FICHE DE COMPORTEMENT

Les fiches jaunes et rouges des années antérieures ont été changées pour une nouvelle fiche plus rapide et plus adaptée à nos besoins.

Une fiche couleur saumon signifie un manquement majeur, tandis qu'une fiche blanche est un manquement mineur.

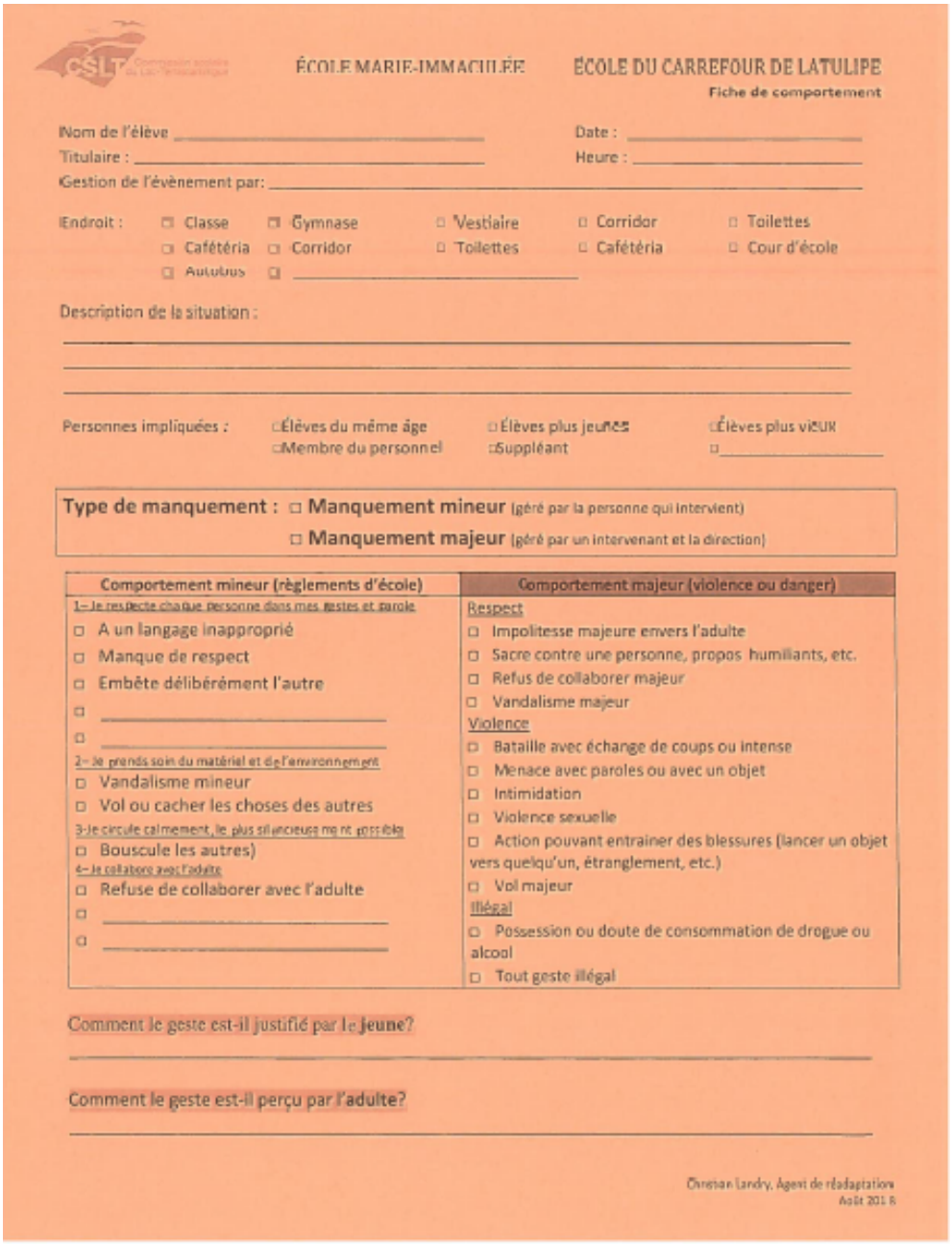

CSLT Commission scolaire de Laval-Terrebonne

ÉCOLE MARIE-IMMACULÉE — ÉCOLE DU CARREFOUR DE LATULIPE

Fiche de comportement

Nom de l'élève _____ Date : _____

Titulaire : _____ Heure : _____

Gestion de l'évènement par: _____

Endroit : ☐ Classe ☐ Gymnase ☐ Vestiaire ☐ Corridor ☐ Toilettes
☐ Cafétéria ☐ Corridor ☐ Toilettes ☐ Cafétéria ☐ Cour d'école
☐ Autobus ☐ _____

Description de la situation :

_____

_____

_____

Personnes impliquées : ☐Élèves du même âge ☐Élèves plus jeunes ☐Élèves plus vieux
☐Membre du personnel ☐Suppléant ☐_____

Type de manquement : ☐ **Manquement mineur** (géré par la personne qui intervient)
☐ **Manquement majeur** (géré par un intervenant et la direction)

Comportement mineur (règlements d'école)	Comportement majeur (violence ou danger)
1– Je respecte chaque personne dans mes gestes et parole ☐ A un langage inapproprié ☐ Manque de respect ☐ Embête délibérément l'autre ☐ _____ ☐ _____ 2– Je prends soin du matériel et de l'environnement ☐ Vandalisme mineur ☐ Vol ou cacher les choses des autres 3-Je circule calmement, le plus silencieusement possible ☐ Bouscule les autres) 4– Je collabore avec l'adulte ☐ Refuse de collaborer avec l'adulte ☐ _____ ☐ _____	Respect ☐ Impolitesse majeure envers l'adulte ☐ Sacre contre une personne, propos humiliants, etc. ☐ Refus de collaborer majeur ☐ Vandalisme majeur Violence ☐ Bataille avec échange de coups ou intense ☐ Menace avec paroles ou avec un objet ☐ Intimidation ☐ Violence sexuelle ☐ Action pouvant entrainer des blessures (lancer un objet vers quelqu'un, étranglement, etc.) ☐ Vol majeur Illégal ☐ Possession ou doute de consommation de drogue ou alcool ☐ Tout geste illégal

Comment le geste est-il justifié par le jeune?

_____

Comment le geste est-il perçu par l'adulte?

_____

Christian Landry, Agent de réadaptation
Août 2018

COMMENT DIFFÉRENCIER

Les conflits sont normaux dans le développement des habiletés
conflit et qu'on tombe dans de l'intimidation. Les signes suivants
C'est un outil de référence qui est utilisé pour différencier les

CONFLIT

Intention

Au départ, il n'y a **pas d'intention de blesser** ou de faire de la peine.

Fréquence

Il est occasionnel ou peu fréquent.
Le conflit est **isolé dans le temps**.

Forces

Les **forces** physiques et psychologiques sont **assez égales** entre les deux parties.

Acteurs

Les personnes sont **souvent des amis**.
Il n'y a **pas de victime identifiable**.
Ils se sentent libres de donner leur version.

Pourquoi

Le conflit survient **suite à un désaccord**, une différence d'opinion ou de perception.
Les deux cherchent à gagner.

Comment

Les deux parties réagissent avec **émotion.**
L'argumentation peut être agressive.

Résolution

Après une discussion et des excuses mutuelles, **les deux parties se sentent satisfaites** du règlement de la situation.

sociales. Ce qui l'est moins, c'est quand on dépasse le cadre du
nous permettent de départager les situations.
deux situations.

INTIMIDATION

Il y a une **intention** de blesser ou de faire de la peine.

Les paroles blessantes ou les gestes agressifs sont **répétitifs**. La situation peut **persister dans le temps.**

L'intimidateur et ses supporteurs sont avantagés dans un **rapport de force physique ou psychologique.**

Les personnes impliquées **ne sont** généralement **pas des amis**.

L'intimidation survient **sans motif valable**. Le gain est recherché à tout prix par l'intimidateur.

L'intimidateur n'a pas ou **peu de réactions émotives**, contrairement à la victime. Il **justifie ses gestes** (déni, banalisation) et se donne raison d'agir ainsi.

À moins de dénoncer, la situation **perdure** et **peut s'aggraver**.

Intention
Fréquence
Forces
Acteurs
Pourquoi
Comment
Résolution

LE PORTRAIT 2017-2018

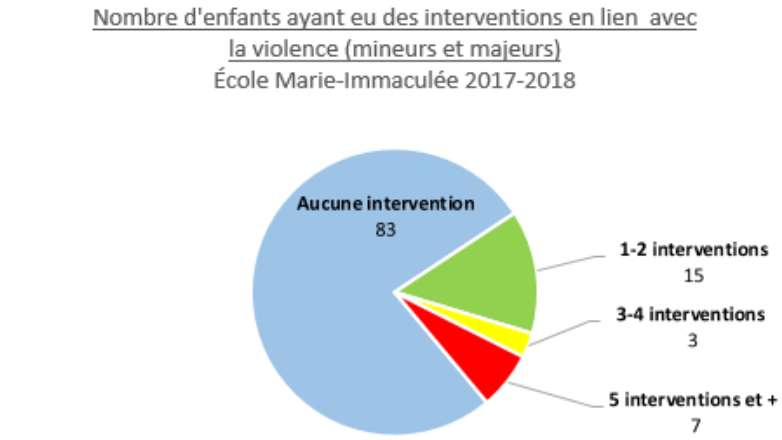

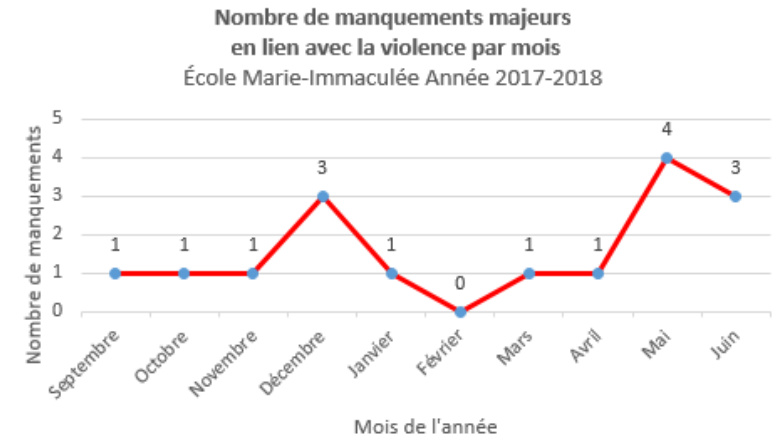

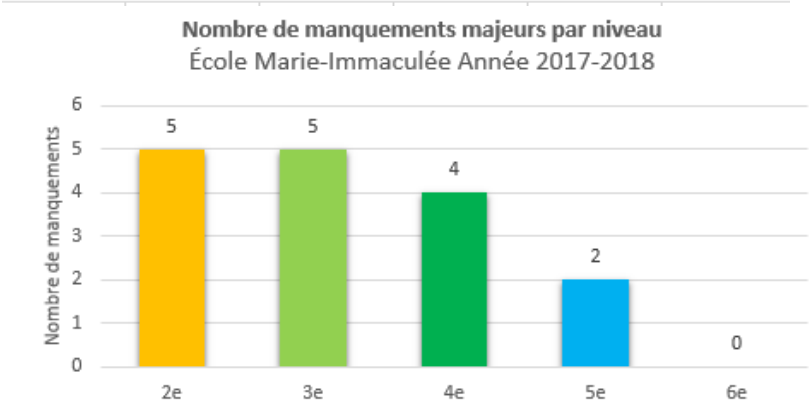

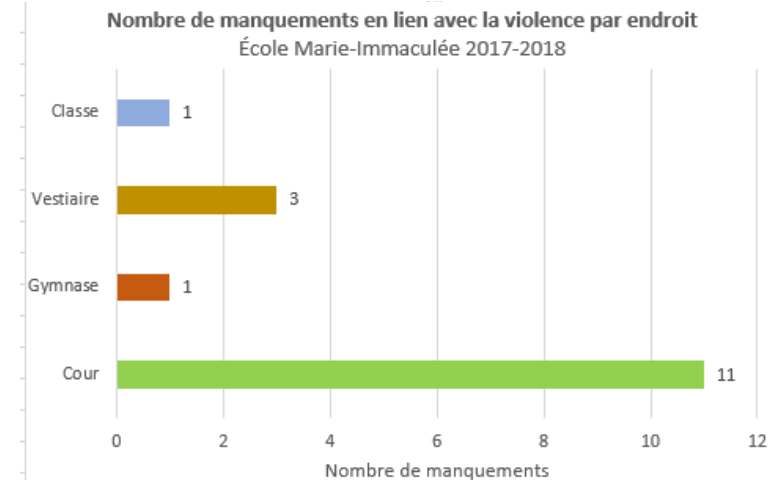

Ces données dressent le portrait de la gestion des manquements au courant de l'année 2017-2018.

Les données provenant de la maternelle et de la 1re année n'ont pas été comptabilisées dans le portrait du nombre de manquements majeurs total.

On peut remarquer que la majorité des enfants n'ont pas de problématiques récurrentes au niveau de la violence (manquement majeurs).

L'ensemble des enfants ayant au moins 3 interventions par année sont connus, ont accès à des services et ont généralement des plans d'action ou d'intervention.

Les situations ont généralement lieu sur la cour d'école, où les enfants sont plus libres et dont l'encadrement est différent de celui de la classe.

LES ACTIONS POSÉES CETTE ANNÉE

Ateliers de prévention dans les classes

Approche basée sur le «Programme de formation du MEES» et le «Référentiel en santé mentale à l'intention des commissions scolaires de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec»;

Enseignement explicite des comportements attendus sur la cour d'école et présentation des règles de vie dans les classes;

Bonification de la **nouvelle fiche de comportement;**

Formation des surveillantes sur les problématiques de nos jeunes et sur l'approche positive;

Concertation des intervenants par une **rencontre clinique** 1 fois par mois;

Adoption d'une **méthode de résolution de problème** unique à tous les niveaux;

Comité école pour les élèves handicapés et en difficulté d'apprentissage et d'adaptation (EHDAA);

Travail en **collaboration avec les chauffeurs d'autobus** pour assurer un suivi des comportements;

DÉFINITIONS COMMUNES

Blessant :
Gestes ou paroles envers une personne sans l'intention de causer du tort, mais qui en fait tout de même.

Méchant:
Gestes ou paroles envers une personne causant intentionnellement du tort, sans être répétitifs. On peut aussi parler de comportements hostiles.

Agressivité:
C'est une réaction à une émotion, souvent liée à la colère. Elle peut être causée par de l'impulsivité.

Violence:
Gestes ou paroles envers une personne lui causant du tort. La personne se sent blessée, lésée ou opprimée. La personne fait un choix en agissant violemment.

Intimidation:
Comportement violent caractérisé par la fréquence, un rapport de force et un choix fait par la personne.

Copain

Avec les élèves plus jeunes (maternelle et 1re année), les personnages Copain et Brutus reviendront souvent pour les comportement amicaux et non-amicaux (parfois agressifs ou violents).

Brutus

LES DIFFÉRENTS RÔLES

Bully, intimidateur:
Les acteurs principaux ayant un impact négatif sur la situation.

Complice actif:
Les acteurs présents qui prennent part à la situation en prenant position pour le bully.

Complice passif:
Les acteurs présents qui ne prennent pas position, démontrent peu ou pas d'émotions mais restent avec l'intimidateur.

Témoin:
Les personnes qui sont témoins de la situation, mais n'y sont pas impliqués.

Allié:
Les acteurs présents qui prennent position pour la victime. Ils peuvent le faire immédiatement ou plus tard.

Victime:
La personne qui subit la situation.

DES SIGNES RÉVÉLATEURS

Voici quelques indices qui peuvent être un signe que votre enfant est victime de violence ou qu'il se passe quelque chose.

- ☐ Changement de comportement inhabituel;
- ☐ A des blessures et tente de les camoufler;
- ☐ Arrive à la maison avec ses vêtements ou des objets brisés;
- ☐ Perd souvent son argent;
- ☐ Se renferme sur lui-même;
- ☐ Refuse de participer à des activités;
- ☐ Se désintéresse de ses activités préférées.

TÉMOIN OU VICTIME?

Exprime-toi de façon affirmative,
sans tomber dans l'agressivité.

Informe rapidement un adulte de confiance.

Ne tente pas de te faire justice par la violence; tu risques de déclencher une **escalade.**

Prends position contre le geste en intervenant ou en avisant un adulte.

La personne qui vit la situation peut se sentir seule; montre-lui à ta façon que tu la **supportes.**

QUOI FAIRE COMME PARENT?

Restez calme

- Il est normal, en tant que parent, de ressentir de la tristesse ou de la colère face aux événements.
- Essayez de contenir vos émotions lorsque vous aidez votre enfant.
- Ne confrontez pas les parents de l'intimidateur, avisez plutôt une des ressources de l'école, et nous vous accompagnerons dans les démarches.
-Passer par les réseaux sociaux pour régler la situation apporte rarement les résultats souhaités.

Soyez à l'écoute de ses sentiments

- Prenez au sérieux ce que vous dit votre enfant.
- Dites-lui qu'il est normal d'avoir de la peine.
-Encouragez-le à trouver lui-même une solution.

Incitez-le à s'affirmer

- Amenez-le à s'affirmer par des mots et non physiquement;
  1) Je n'aime pas ... 2)parce que ..... 3) je veux que ...
- Aidez-le à éviter de se mettre en état de vulnérabilité.

Contactez-nous à l'école pour recevoir du support.

POURQUOI INTIMIDER?

Il n'existe **aucune bonne raison pour blesser** ou faire du mal à une autre personne.

Malgré tout, voici des justifications entendues:

« Je n'aime pas cette personne et je veux lui faire savoir. »

« Mes amis ne l'aiment pas, je fais comme eux. »

« Il fait exprès pour être ainsi et m'énerver. »

«C'est juste des farces, c'est lui qui ne les comprend pas. »

« Il a juste à ne pas venir proche de moi. »

« La violence est efficace pour me défendre, m'affirmer et me venger. »

Si vous vous reconnaissez dans ce discours,
nous sommes également là pour vous aider.

LES RESSOURCES

À l'école

Johane Larose
Directrice
819 747-4521 Poste 3601

Christian Landry
Agent de réadaptation
819 747-4521 Poste 8427

Geneviève Barrette-Neveu
Éducatrice spécialisée
819 747-4521 Poste 8405

Mélina Brault
Éducatrice spécialisée
(En remplacement de Sophie Bournival)
819 747-4521 Poste 8437

CISSS

Joanne Perreault
Travailleuse sociale CISSS (primaire)
819 629-2420 Poste 4177

Claudette Lapierre
Travailleuse sociale CISSS (secondaire)
819 629-2676 Poste 224

Marie-Claire Lemieux
Infirmière clinicienne CISSS
819 747-4521 Poste 9100
819 629-2420 Poste 94218

Services complémentaires

Jean-Claude Brault
Technicien en travail social
(Drogues et violence)
819 747-4521 Poste 212

Jean-Claude Major
Animation de vie spirituelle et d'engagement communautaire
819 747-4521 Poste 1211

LigneParents

Soutien professionnel gratuit 24h/7!
1-800-361 5085

TEL-JEUNES

Texto* : 514-600-1002
Tél. : 1-800-263-2266

Ligne d'intervention téléphonique en prévention du suicide de l'A-T

1 866 277-3553

TOUS ENSEMBLE POUR NOTRE ÉCOLE

ÉCOLE MARIE-IMMACULÉE